L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 30 MARS 1886.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

AMERIQUE, Santelli, mercredi, 31 mars.
NORMANDIE, de Kersabiec, mercredi, 7 avril.
CANADA, Padel, mercredi, 14 avril.
LABRADOR, P. d'Hauterive, mercredi, 21 avril.

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)............$80 $100 et $120
Deuxième classe....................$60
Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier.
P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS

LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE,

1re cabine, $60 à $100. Aller et retour, $110 à $180. 2e classe, $50. Aller et retour, $90. Entrepont, à bas prix.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts., No 55 Broadway, N. Y.,
A. K. MILLER & CO., 37 Carondelet.
F. E. GUEDRY, 19 rue du Camp.
ED. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
4 nov—25 1 an

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 31 mars, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS,
Le steamer
NEW ORLEANS,
T. P. C. Halsey, capt.

Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|2 P. 0|0
Passage—Cabine....................$40
Entrepont....................20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1 an Rue Carondelet No 41

NEW CAMELIA,

SERVICE D'HIVER.

Le vapeur à partir du 1er Novembre 1885, partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées :
MARDI, à l'arrivée du train de 12 m.
JEUDI .. .. .. 12 m.
SAMEDI .. .. .. 3 p. m.

Retour—Laissera Old Landing
LUNDI....................5 a. m.
MERCREDI....................7 a. m.
VENDREDI....................7 a. m.

L'eau et le temps le permettant.
Prix du trajet pour Mandeville et Lewisburg....................$1 00
Prix du trajet pour Madisonville..........1 25
Prix du trajet au delà de Madisonville et pour Old Landing....................1 50

Le fret est reçu journellement à la gare du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
1er mai— 47 rue Carondelet.

Ligne régulière du haut de la côte.

Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date.
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et ous les débarcadères intermédiaires.
ASSOMPTION.
Part tous les LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures p. m.
ISABEL.
Part tous les MERCREDIS à midi, et les SAMEDIS à 5 heures p. m.
Pour Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires de la côte.
WHISPER.
Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.
1er sept— B. RIVET, Agent.

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien.

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO - URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau

No 6 rue South Rampart.
20mars86—1an

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat. Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et ont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris "letin" 17 sept—

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

CHRISTMAS ON WHEELS.

Entrepôt de Voitures de R. P. RANDALL,
162 RUE GRAVIER.
BICYCLES, TRICYCLES, VÉLOCIPÈDES, PATINS A ROULETTES, VOITURES D'ENFANT, BUGGIES ET VOITURES DE PLAISIR, ETC
19 juil 85—1an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis **MONOGRAMMES** gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande. 1er sept85—1an

CHEMINS DE FER

Mississippi Valley Route.

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

No 1 arrive..9:30 A. M. | No 2 part... 5:30 P. M
No 5 " ..7:00 P. M. | No 6 " ..8:00 A. M
No 7 " ..10:40 A. M. | No 8 " ..4:20 P. M

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis. Les trains Nos 5 et 6 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Leland. Les trains Nos 7 et 8 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. Les trains Nos 1 et 2 ne s'arrêteront à aucune station entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge pour prendre ou déposer des voyageurs. Entre Baton Rouge et Leland, ils ne s'arrêteront qu'aux stations régulières pour déposer des passagers, ou quand il leur sera fait un signal pour en prendre. Entre Leland et Memphis, ils s'arrêteront à toutes les stations régulières et aux stations à signaux, quand il leur sera fait des signaux. Les trains Nos 5 et 6 s'arrêteront à toutes les stations régulières et aux stations à signaux quand il leur sera fait des signaux. Les trains No 5 et 6 se relient, à Ethel, au train de Clinton, et, à Harrison, au Natchez, Jackson & Columbus Railroad. Les trains 1, 2, 5 et 6 se relient, à Vicksburg, au V. S. & P. & V. & M. Les trains Nos 1 et 2 se relient, à Leland, aux trains de Huntington, Arkansas City et de tous les autres points de l'Arkansas.
JOHN BRADLEY,
Ass't. Surintendant.
A. J. KNOPP, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS, G. A.
24 nov—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.
Départ de la N-Orléans. | Arrivée à la N-Orléans.
No 50 Local...8:10 a m | No 19 Califo'a.7:40 a m
No 20 Califo'a.7:30 p m | No 51 Local ..6:20 p m
Chars-dortoirs entre New-Orleans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable, jouissant de propriétés extraordinaires contre toutes les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les gaz de l'estomac, et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie, la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin, si fréquentes chez les enfants.

Cet élixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre; ses merveilleuses propriétés reconstituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans, qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose : Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos,

Cher monsieur—Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est surtout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et j'en recommande l'usage à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.
E. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M. Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.
D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.
Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Ayant été confiée aux soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique; c'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et ne souffre plus, je me crois même guérie, car, depuis le 27 février je n'en ai plus pris.
ANGELA CASENAVE,
Chemin du Bayou, 246.

J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en a qualité de médecin de la famille.
LEON FERRIER, M. D. P.

L'Elixir Oriental ne doit sa vogue qu'aux résultats qu'en ont obtenu les personnes qui étaient souffrantes et qui ont été guéries par son usage. Ses progrès se sont faits sans le secours de la publicité. Avant longtemps, quand il sera mieux connu, il n'y aura pas une famille qui n'en aura au moins une bouteille en réserve en cas de besoin. S'il fait du bien aux malades, il préserve aussi les personnes bien portantes des souffrances à venir.

L'Elixir est une liqueur très agréable, qui se compare avantageusement à la Grande Chartreuse comme goût et finesse; et, comme agent curatif il dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Aux certificats des éminents docteurs qui ont déjà été publiés, vient s'ajouter un autre d'un médecin d'une grande réputation. Le voici :

"Je certifie par les présentes que j'ai proscrit **L'Elixir Oriental** dans différents cas de dyspepsie, et que j'en ai obtenu tous les résultats promis, et même davantage. Je recommande avec plaisir cette préparation aux personnes qui souffrent de gaz dans l'estomac, et dont la digestion est difficile. Je le recommande surtout aux femmes enceintes.
"W. R. MANDEVILLE, D. M.
"483 rue Magazine

On trouve L'Elixir Oriental chez nombre de pharmaciens et dans beaucoup d'épiceries.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans, et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.
MME REBECCA SNEAD,
Rue Tremé 246.
Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL :
AU MAGASIN DE
ANGELO M. & JOSEPH SOLARI
Coin des rues Royale et Douane, Nlle-Orléans
Vente en gros et au détail.
Et chez **M. J. VERGNOLLE,**
12 avril— 45 Decatur

BASILE BARES

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104, RUE DU CANAL.

Trente-unième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte :
Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1885, y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie..........$232,018 08
Sur les risques maritimes..........13,821 98
Sur les risques de rivières..........14,786 77

Primes totales..........$260,626 83
Moins primes non échues....72,317 00

Primes nettes acquises au 31 mai 1885..........$188,309 83

PERTES PAYEES:

Sur les risques d'incendie..........$88,486 91
Sur les risques maritimes..........2,490 26
Sur les risques de rivières..........7,579 44
Taxes et dépenses, moins l'intérêt....28,786 34
Réassurances et primes remboursées..........28,632 98 — $155,975 93

Profits.......... $32,333 90

La Compagnie a l'actif suivant :
Propriétés foncières..........$253,293 51
Actions de Banques et de Chemins de fer..........96,185 30
Billets garantis par hypothèques et nantissements..........124,446 06
Billets à recevoir..........56,228 22
Primes en collection..........30,737 35
Stock du Vallette Dry Dock Company..........11,362 50
Jugements..........4,355 00
Comptant..........39,822 13
$616,410 07

La Compagnie a payé 5 pour cent d'intérêt aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1885.
L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, le 9 juin 1885.
JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS :
Jno B. Lallande, D. Fatjo,
Paul Fourchy, Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith, U. Bassetti,
Chas Lafitte, Alden McLellan,
D. A. Chaffraix B. W. Taylor.

Merchants' Mutual Insurance

COMPANY OF NEW ORLEANS. No 104 Canal Street.

THIRTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:
Premiums received during the year ending May 31, 1885, including unearned premiums of the previous year—
On fire risks..........$232,018 98
On marine risks..........13,821 98
On river risks..........14,786 77
Total premiums..........$260,626 83
Less unearned premiums..........72,317 00
Net earned premiums 31st May 1885..........$188,309 83

LOSS PAID.
On fire risks..........$88,486 91
On marine risks..........2,490 26
On river risks..........7,579 44
Taxes and expenses, less interest..........28,786 34
Reinsurances and return premiums..........28,632 98 — $155,975 93
Profit..........$32,333 90

The company has the following assets:
Real estate..........$253,293 51
Bank, railroad and other stocks..........96,185 30
Notes secured by mortgage and pledge..........124,446 06
Bills receivable..........56,228 22
Premiums in course of collection..........30,737 35
Stock of Vallette Dry Dock Company..........11,362 50
Judgments..........4,335 00
Cash on hand..........39,822 13
$616,410 07

The company has paid five per cent. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1885.
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribe before me the 9th day June 1885.
JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.
John B. Lallande, D. Fatjo,
Paul Fourchy, Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith, U. Bassetti,
Chas. Lafitte, Alden McLellan,
D. A. Chaffraix, B. W. Taylor.
13juin—

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs

La VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par CHles FAY, Parfumeur
PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

Maladies des Enfants.

SIROP DE RAIFORT IODÉ

De GRIMAULT & Cie, Pharmaciens à Paris

Ce Sirop, dont l'efficacité constante a provoqué l'admission au Codex de 1884, publié par le gouvernement français, jouit d'une faveur spéciale auprès du corps médical du monde entier. Il remplace avec grand succès l'huile de foie de morue, grâce à une heureuse addition d'iode qui s'y trouve intimement combinée avec le suc des plantes antiscorbutiques : *cresson, raifort, cochlearia*, qui contiennent naturellement de petites quantités d'*iode* et de *soufre*. Il convient aux *enfants pâles chétifs, privés d'appétit*, sujets aux *gourmes*, aux *abcès*, à l'*engorgement des glandes du cou*, au *goitre* qu'il fait fondre rapidement. Essentiellement dépuratif, il n'a pas la causticité de l'iodure de potassium et de l'iodure de fer et s'emploie pour fortifier les *tempéraments faibles*, combattre la *toux*, la *phtisie*, guérir les *affections de la peau* et toutes les maladies dues à un *vice du sang*.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

SANTAL DE MIDY

Pharm. de 1re Classe, à Paris

Ces Capsules guérissent en 48 heures les écoulements les plus anciens et suppriment l'emploi du **Copahu**, du **Cubèbe** et des **Injections**.

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne

Crescent Insurance Company,

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des pertes d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs :
Joseph Bowling, James T. Rood,
Geo. W. Sentel, Sam'l H. Kennedy,
W. B. Conger, Alfred Moulton,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
Harry L. Flash, Chas. H. Dolsen,
J. J. Reiss, S. C. Coulon,
Lucien Delery, Charles Newman,
N. D. Wallace, M. Gillis,
R. F. W. Bachman, C. K. David,
Wm. Garig, A. Rosenfield,
John D. Fisher, Chas. E. Rice,
Joseph Kohn, Charles M. Whitney,
D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 85—1an

Dix-neuvième état de situation annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885:

Primes sur les risques d'incendies..........$179,058 81
Primes sur les risques de mer..........4,885 18
Primes sur les risques de rivières..........5,350 64
Total des primes..........$189,300 63
Ajoutez—Risques non échus de 1884..........37,026 32
Total des primes..........$226,326 95
Ajoutez — Intérêt et profits et pertes.....$ 27,580 00
Moins les salaires et les frais généraux..........11,764 03 — 15,815 97
Fonds de surplus de 1884..........15,000 00
Total..........$257,142 92
Pertes payées—
Sur les incendies.......$ 68,951 72
Sur les mers..........1,420 56
Sur les rivières..........5,683 75
$ 76,056 03
Réassurances..........35,211 89
Réductions et primes remboursées..........48,364 21
Taxes d'Etat et de ville, corps de sauvetage, service Babcock et souscriptions..........9,135 16 — 168,767 29
Profits..........$ 88,375 63
Réserve pour—
Primes non expirées..$ 41,769 60
Primes non payées..........7,268 06
Dividende 5 pour cent déclaré et payé en juillet 1885..........10,000 00
Dividende 5 pour cent déclaré le 14 janvier 1886..........10,000 00
Fonds de surplus, 1885..........17,000 00
Surplus..........2,337 97
$88,375 63

ACTIF.
Billets reçus pour primes..........$ 1,725 00
Primes en voie de collection..........37,163 24
Prêts sur nantissement et hypothèques..........19,341 67
Bons des Etats-Unis, consolidés de la ville et bons à primes de ville, valeur du marché..........100,708 00
Actions de banques et autres, valeur du marché..........16,365 00
Bâtisse No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières..........78,119 11
Meubles de bureau..........2,102 40
Comptant en caisse et en banques..........22,851 21 — 278,375 63

Cet exposé est une juste et exacte copie des livres de cette compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 16me jour de janvier 1886.
[Signé] CHAS E. SEL, Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion tenue le 14 janvier, après avoir mis de côté $2000 pour le fonds de surplus, a résolu de déclarer un second dividende semi annuel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital, et un dividende de 10 pour cent aux actionnaires, en outre de 15 pour cent de réduction déjà alloués aux détenteurs de polices dites du "participation nette" pour l'année finissant le 31 décembre 1885, payable sur demande.
17jan—1m

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans,

(The Firemen's Insurance Company of New-Orleans.)

Bureau, No 33 rue du Camp.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL

CETTE compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie le tableau suivant de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1885 :

Primes sur risques d'incendie......$115,644 66
.. .. de rivières..........7,773 86
.. .. maritimes..........6,895 13
$130,313 65
A ajouter primes non acquises pour 1884..........40,206 60
$170,520 25

A déduire:
Pertes d'incendie.....$43,669 76
Pertes de rivières....4,893 85
Pertes maritimes.....2,970 62
Réfaction..........17,457 87
Réassurances..........15,200 22
Primes remboursées..........8,932 52
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt..........26,588 64 — $113,713 48
$ 56,806 77

Réservé pour pertes non estimées....$ 5,107 00
Intérêt et dividendes déclarés ce jour, et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions..........22,086 07
Réservé pour primes non acquises en 1885..........29,613 70
$ 56,806 77

La Compagnie possède l'actif suivant
Billets d'action.......$ 6,380 82
Prêts sur nantissement et hypothèque..........158,101 86
Billets à ordre..........6,044 69
Propriétés foncières..........15,000 00
Argent comptant et argent en banque..........76,437 90
Primes en voie de collection..........40,215 50
Meubles de bureau, divers..........4,523 53 — $306,704 30

PASSIF.
Capital..........$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées.....5,107 00
Intérêt et dividendes..........22,086 07
Réserve pour primes non acquises.
Fonds de réserve et surplus.....129,511 23
$306,704 30

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier, 1886.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1886.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Conseil de Direction.
Jacob Alexander, Léon Bertoli,
H. H. Bierhorst, Phil. Beck,
Peter Blaise, P. Egan,
H. Ellerman, Jno. Fitzpatrick,
C. Taylor Gauche, Chas. Hénard,
A. H. Isaacson, I. N. Marks,
A. A. Maginnis, Wash. Marks,
T. Prudhomme, A. H. Siewerd,
Otto Thoman, Jno. Everett.
22 janv—1 mois

QUATORZIEME

Etat de Situation Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Peuple

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie le bilan suivant pour l'année finissant le 31 Déc. 1885:

PRIMES REÇUES:
Sur risques d'incendie.$167,769 64
Sur risques de rivière....10,911 57
Sur risques de mer.....4,400 46
$183,081 67
Ajoutez les primes non acquises de 1884..........32,854 95
$215,936 62
Moins primes remboursées et réfaction.$42,005 41
Réassurances..........7,956 66 — 49,962 07
Primes nettes..........$165,974 55

Pertes, etc., durant la même période—
Sur incendies.........$115,723 01
Sur les rivières..........3,440 65
Sur les mers..........1,209 30
Taxes..........1,978 06
Bureau des réassureurs..........1,829 39
Dépenses, etc., moins l'intérêt et le sauvetage..........9,437 08 — $133,707 49
$32,267 06

ACTIF.
Comptant..........$9,667 20
Primes en cours de perception..........29,812 46
Biens immobiliers..........36,782 49
Bons, actions de banques et autres..........39,096 26
Meubles de bureau et installation..........2,370 25
Billets garantis par nantissements..........4,690 68
Billets garantis par hypothèques..........15,096 26
Billets à recevoir à courtes échéances..........3,905 46
$141,430 06

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. McSCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment, pardevant moi à la Nlle-Orléans, le 21 janvier 1886.
J. BENDERNAGEL, Notaire.

Directeurs.
E. Pragst, A. Walz,
M. Popovich, F. Aufnkolk,
B. Saloy, M. Vonderbanck,
M. Abascal, H. Schroeder,
D. Hughes, A. Bartholomew,
A. D. Finley, A. Habor,
Theo. L. Sugg, S. M. Miller,
Chas Stiegler, Geo. Ellis,
C. Trumpy, O. A. Schneidau,
P. Thormaehlen, Ferd. Goldsmith,
N. Seibel, A. Xiques,
Peter Blaise, B. Campiglio,
Frank Barker.
22jan—1m

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 29 mars 1886

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$2,780,604 00	$336,876 00
Même temps la semaine dernière.	2,747,979 00	354,462 00

ARGENT AMERICAIN.
Argent américain (étalon .... au pair
.. (trade dollar). 78 c
Prix de l'argent en lingots à Londres..........46¾

MONNAIE ETRANGERE.
Dollar mexicain..........79
Pièces de 5 francs..........30 @
Pièces de 20 francs..........$3,80 @ 3,90
Souverains..........4,80 @ 4.95
Pièces de 10 thalers..........7,50 @ ....
Doublons espagnols..........15,40
Doublons patriotes..........15,35
Doublons mexicains..........15,40
Pièces de 20 pesos mexicaines.....@ 19,40
Or de l'Amérique du Sud..........80c par pes
20 marcs prussiens..........4,60 @ 4,74
Or de la Californie..........7 @ 8 0|0 esc
Or américain, poids léger..........95 @ 97
Or américain, mutilé..........5 0|0 d'escompte

MARCHE MONETAIRE.
Il y a beaucoup d'argent sur le marché qui continue calme et facile.
Prêts sur demande: aux banques 4 à 5 pour cent; en dehors des banques, 4 à — pour cent.
Les taux d'escompte par an sont comme suit:
Papier de commerce exceptionnel. 6 pour cent
.. A1..........7 @ 8 ..
Prêts sur garanties collatérales....4 @ 6 ..
Hypothèque A 1..........7 @ 8 ..

CHANGE.
REISCHMARKS—Commercial 95 @ 95⅛
Le STERLING est stable.
Connaissement de navire A1 clear..........484¼ @ 485
Traites de banques..........487½
Soixante jours.
Les FRANCS sont stables.
France de commerce..........5,20⅝ @ 5,20
Traites de banques..........nom.
Soixante jours.
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.
Traites de commerce à 25c. d'escompte
Les banques tirent des chèques à $1 25 de prime par $1,000.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau à 11 A. M.
40 actions du N O Gas Light Co..........$101½
20,000 City 6 0|0 certificates..........103¾
Bureau à 2 P. M.
Pas de ventes.

Au-dehors de la Bourse.
11 actions du Canal Bank..........$134
25 actions du Carrollton RR Co..........97¼
300 actions du Waterworks Co..........$ 67½
$5,000 Bons à prime..........98⅞

Dividendes
Le N O City RR Co a déclaré un dividend trimestriel de 1½ 0|0 payable le 10 avril.

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co.	100	133½	137
Citizens	100	43	47½
Germania National	100	152	150
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	140	....
Louisiana National	100	115½	....
Metro. Loan & Savings	100	116½	120
Mutual National	100	118¼	120
N O National	100	310	....
People's	50	50	....
State National	100	99	100½
Union National	100	102	104
Whitney National	100	....	....
Compagnies d'Assurance.			
Crescent Ins.	100	....	53½
Factors and Traders Ins.	100	....	85
Firemen's	50	65½	....
Germania Ins Co.	100	....	....
Hibernia Ins.	100	100	....
Home Ins.	40	27¼	29
Hope Ins	100	103½	....
Lafayette	50	65	....
Merchants Mutual	100	54	60
Mechanics' and Traders	100	110	112
N Orleans Ins As.	30	20	23
N Orleans Ins Co.	50	37	39½
People's Ins.	25	....	....
Sun Mutual Insurance	100	130	132½
Southern Ins Co.	100	....	92
Teutonia	100	122	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	96	100
Crescent City	100	65	70½
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	98½	98⅞
Orleans	50	40	50
St-Charles Street	50	73½	74¼
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co.	100	....	65
C C Slaughterhouse	50	24¼	25½
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co.	100	....	....
Louisiana Ice Man Co.	50	....	....
La State Lottery Co.	100	....	....
La Oil Co.	100	7	....
Metairie Cimetry Ass.	100	....	....
N O Gas Light Co	100	101¼	102½
N O Waterworks Co	100	67	67½
Planters Crescent Oil Co	100	103	....
Sugar Shed Co	60	....	....
Sout'er Mfg & Export'g Co.	100	....	....
Southwestern Brush Electric Light Co.	100	48	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		73¼	73½
Three (Baby bonds)		51½	58
Bons de ville.			
Premiums		98⅝	98⅞
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6's		....	....
.. Crossman		109	110
Consolidated Extended		....	....
.. Crossman		109	110
Extended 6's		....	106½
.. Railroad		....	....
.. Waterworks		....	....
.. Park		....	....
City 6 0|0 certificates		103¾	103⅞
City 6 0|0 Cts for Consol Coup		104½	105
City 7's		....	....
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		....	....
U S 4 0|0		....	....
Canal & Claib. St RR mort		....	....
New Orleans, St-Louis & Chicago RR			
Jackson RR 1st mort		....	....
Jackson RR 2d mort. coup		117¾	....
Jackson RR 2d mort. debt		117¾	....
Morgan's L & T 1st gold mort		....	....
N O Pacific RR 1st gold mort		....	....
St-Charles Hotel Co mort		....	....
Crescent City 1st		108	....
N O City RR Co mort		....	....
St-Charles St RR mort. 15 y'rs		110	....
N O Waterworks Co mort		113½	....
La Ice Mfg Co mort		100	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
La Electric L. 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		....	....
State Warrants Ordin. 1885		62½	70
do do do 1886		....	....
Police Cts		....	....
School Cts		....	....
City Scrip, old		....	....
.. new		55	....
Jan. In. Cts. on State Consols		....	....
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State Coupons No 12 (janv. 1 1880)		25¾	29⅞
Unpaid State Coupons prior to No 12		41½	46
Unpaid City Coupons		....	....
Half paid Coupons		....	....
State School Warrants		....	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
*Pour moins de $5000 et plus de $1000.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton nous viennent du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS.
SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 3,500 balles, comprenant 800 balles après 2:30 p. m. samedi.
Le marché est facile.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.
Délivré sur contrats, — balles.

	Aujourd'hui	Samedi	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	6 9/16	6 9/16	6 11/16
Ordinary	7 1/16	7 1/16	7 3/16
Good Ordinary	7¾	7¾	7 13/16
Low Middling	8⅛	8⅛	8 3/16
Middling	8⅝	8⅝	8 11/16
Good middling	9 7/16	9 7/16	9½
Middling Fair	10 5/16	10 5/16	10⅜
Fair	11 5/16	11 5/16	11⅜

FUTURS.
Calme et stable.
Mars nominal; avril 8.56 à 8,58; mai 8,70 à 8,71; juin 8,84 à 8,85; juillet 8,97 à 8,98; août 9,01 à 9,02; septembre 8,78 à 8,80; octobre 8,70 à 8,72; novembre 8,66 à 8,67; décembre 8,68 à 8,70.
Les ventes comprennent 13,600 balles.

MARCHES DIVERS.
Aujourd'hui à midi le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 8⅝; à Galveston à 8⅞; à Mobile à 8⅝; à Savannah à 8⅝; à Charleston à 8⅞; à Wilmington à 8⅝; à Norfolk à 8⅞; à Baltimore à 9⅛; à New York à 9⅛; à Boston à 9¼; à Philadelphie à 9 7/16; à Memphis à 8¾; à Augusta à 8⅝; à Cincinnati à 8⅞ et à St-Louis à 8 11/16.

MARCHE DE NEW-YORK.
SUR PLACE.
Facile.
Cotes: Ordinary 6⅛; Good Ordinary 7⅞; Strict Good Ordinary 8 5/16; Low Middling 8 11/16; Middling Uplands 9⅛; Middling Orleans 9 5/16; Middling Texas 9 5/16.

FUTURS
Inactifs mais stables.
Mars 9,03 à 9,04; avril 9,03 à 9,04; mai 9,13 à 9,14; juin 9,24 à 9,25; juillet 9,33 à 9,34; août 9,41 à 9,41; septembre 9,27 à 9,28; octobre 9,12 à 9,13; novembre 9,08 à 9,09; décembre 9,11 à 9,12; janvier 9,18 à 9,20.

MOUVEMENT DU COTON.
REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,602,726 balles; même temps l'année dernière, 1,457,990 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,795,238 balles; même temps l'année dernière, 4,527,110 balles.
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,198,138 balles; même temps, l'année dernière, 4,158,824 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,232,007 balles; même temps l'année dernière, 3,324,496 balles.
STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 313,828 balles; même temps l'année dernière, 217,099 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 875,658 balles; même temps, l'année dernière, 687,808 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.
Les affaires sont modérées.
Cotes—4 15/16d pour le Middling Uplands; 5d pour le Middling Orléans.

FUTURS.
5 p. m.—Faciles.

MARCHE DU HAVRE.
Calme et stable.
Cotes—60⅛fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 60⅛fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.
Nos cotes du sucre représentent le marché en gros sur la levée
SUCRE — Open kettle inactif et Centrifugal inactif.
Ventes 490 barils et 406 boucauts de sucre et 335 barils de mélasse

OPEN KETTLE—
Choice..........—@ —
Strictly prime..........— @ 4⅞
Prime..........— @ 4¾
Fully fair..........4½ @ 4⅝
Good fair..........4½ @ 4⅝
Fair..........4 @ 4 7/16
Good common..........4 @ 4 7/16
Common..........4 @ 4 7/16
Inférior..........2 @ 3½

CENTRIFUGAL—
Plantation granulated..........— @ —
Off granulated..........— @ —
Choice white..........— @ 6
Off whites..........— @ 5⅞
Gray off white..........— @ —
Choice yellow clarified..........— @ 5¾
Prime yellow..........— @ 5⅝
Off yellow..........5⅜ @ 5½
Seconds..........4 @ 5½

MELASSE—Stable.
Fancy..........Nominal.
Choice..........— @ —
Strict prime..........— @ 32
Good prime..........— @ 32
Prime..........20 @ 22
Good fair..........17 @ 18
Fair..........15 @ 16
Good Common..........13 @ 14
Common..........— @ —

CENTRIFUGAL—Stable.
Choice..........Nominal
Strictly prime.......... } 16 @ 20
Good prime
Prime
Fair
Good fair.......... } 14 @ 15
Good common
Common.......... } 11 @ 13
Inferior..........— @ 12
SIROP—..........—

RIZ DE LA LOUISIANE.
Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange
RIZ CLEAN—La demande est bonne pour les qualités ordinaires et inférieures.
Fancy..........nominal
Choice..........@
Prime..........5¼ @ 5½
Good..........4¾ @ 4¾
Fair..........3¾ @ 4¼
Ordinary..........3¼ @ 3½
Common..........2⅝ @ 2¾
No 2..........2 @ 2½
RIZ BRUT—Calme.
$2 00 à 3 50 le baril de 162 livres.
(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent ⅛ à ¼c de plus.)
Au-dehors de la Bourse le riz poli est coté à $12 00 pour le bolted et $10 00 pour le unbolted, et le son $8 00 à 8 50.

FARINES ET GRUS.
A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse :
FARINE—Calme et stable.
Extra fancy à $4,95 à 5 05; Fancy $4,65 à 4 70 le baril; choix $4 55 à 4 45; familly $—
FARINE DE MAIS—$2 00 à 2 05.
AU-DEHORS DE LA BOURSE.
FARINE SUR ORDRE—Winther wheat four patente $5 25 à 5 37½ le baril; extra fancy $5 12½ à 5 25; fancy $4 87½ à 5 00; choix $4 75 à 4 87½; Minnesota flour, bakers $4 75 à 4 87½; patente $5¾ à 5¾.
CORN MEAL—$2 20 à 2 25.
CREAM MEAL—Choix $2 60 à 2 65.
GRU FIN—Choice $2 50 à 2 60.
GRU—Nominal à $3 03 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 00.
OAT MEAL—Coarse $5 50 à 5 75; fine 5 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.
A LA BOURSE.
MAIS — Le marché est coté à 46 pour le blanc; à 46 pour le jaune et 46 à 47 pour le mêlé.
AVOINE—De l'Ouest 39 à 40; Texas —.
SON—77½ à 80c.
FOIN—Prime $16 00 à 17 00; Choice $18 50.
AU-DEHORS DE LA BOURSE.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8½c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS
A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont calmes et stables.
MESS PORK—$10⅛ à 10¼.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 3 95 à 4 00; shortrib sides 5 65 à 5 70; long clear 5 55.
BACON—Epaules à 4¼; short rib sides 6.20; long clear sides 6 10.
GRAISSE—En tierçons, refined, 6.
JAMBON—9 à 10.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles provenant du porc.
AU-DEHORS DE LA BOURES
MISCELLANEES— Jobbing — Prime mess $10 00; family pork, $9 75 à 10 00; extra prime and rump pork, à $9 25. Plain or canvassed shoulders 4 à 4¼, selon la qualité. Boston cut shoulders fancy, small, 6¾ à 7. California hams, 6 à 6¼; fancy breakfast bacon, 8 à 8½; choice to fancy s. c. hams, 9¼ à 9¾c; medium to ordinary s. c. plain or canvassed hams, 8 à 8c; common hams, 6 à 7¼c. Pig pork $5 75 le demi-baril et $10 00 le baril.
BŒUF—Jobbing—Extra plate beef $10 75 à 11 00; plate beef $10 50 en baril; extra plate $6 25 à 6 50 en demi-baril; extra mess $5 75 en demi-baril; extra mess beef $9 50 le baril; New York Fulton market $7 25 le demi baril.

GROCERIES
Les prix suivants sont pour des petits lots
CAFE—Prime 9¼ à 9¾; good 9¼ à 9½; fair 8¾ à 9; ordinary 7½ à 7¾; common 6½ à 6¾ la livre.
THE—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 48c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE—Western Creamery—Extra 34 à 35; extra firsts 30 à 31; firsts 26 à 27; seconds 20 à 21; June choice selections 16 à 17 Western Dairy—Extra 16 à 17c; extra firsts 12 à 13; country packed best 10 à 11; common 4 à 6. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE—New York creams, fancy, 12 à 12½; Western Chiddars full cream 10½ à 11; Western twins, full cream, fancy, 10½ à 11; Western flats, fancy full cream, 10 à 11; Western flats, part skims, choice 3 à 4; Western flats, skims, 7 à 7½.
SAVON—De la Louisiane—Maginnis—family 3¾ à 4c la livre; olive 4½ à 5; dark mottle 3¾ à 4c; Kellers—Magnolia — à 3¼c; Eagle — à 3; Olive 3¾ à 4. De l'Ouest—Kirk's—Olive 4½ à 4¾; Blue India 5¾ à 6; St. Rollix, XXX German Olive 4 à 4¼; Proctor & Gamble Extra Olive 4¼; Every day 4¼; Family 4; Ivory $7 00 per box; miscellaneous, Red Castile 7½ à 8½; White Castile 9½ à 10½.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 70c; Gretna Coarse 60c; City Fine 90c; Gretna Fine 86c; City Crushed 80c; Rock Salt ¾c la livre; packet Salt 1½ à 5, selon la grosseur.
CHANDELLES STAR—Full weights 11c la livre.
AMIDON—3 à 3¼c la livre.

FRUITS ET NOIX.
Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ½ à 1c de plus par livre
DU PAYS—Pommes $1 50 à 3 25 le baril. Nouvelles pacanes de la Louisiane 4 à 20c, selon la grosseur; du Texas 5 à 12½; pistaches rouge du Tennessee 4 à 5c la livre; de la Virginie 7½c; pommes sèches 1½ 3½ à 4; sliced 5½ à 6; evaporated 8 à 8½. California oranges $2 75 à 3 00 la boite; Florida nomi.
ETRANGERS — Oranges de Valence à $6 50 à 7 00; oranges impériales $4 25 à 4 50 la boite; oranges de Palerme $2 75 à 3 50; oranges de Messine $2 75 à 3 50; Citrons de Messine $4 00 à 5 00; Citrons de Palerme $4 00 à 5 00; Raisins layer new $2 90 la boîte; en demi boîte $1 60; en quart de boite 90c; Londres layer $3 25; en demi-boîte $—; en quart de boite $1 00; en quart flats $1 25; Bananes $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Ananas nominal la douzaine; Raisins de Malaga en barillets, —a—; en barils $5 50 à 7 50; Dattes 6c la livre; Dattes persanes 8 c la livre en boîte; Fard dates 9c. Currents 6½ à 7c la livre; Figues sèches layers 17c la livre; boites ovales 14 à 15c; Figues de Naples $2 50 la boîte; Prunes 7c la livre; Citrons 25c la livre; Amandes Tarragana 18c la livre; Isica 15c; Noix du Brésil 10c la livre; Filberts 12½c; Noix anglaises 15c; Noix françaises 14c; Marrons italiens 12 à 14c; Noix de coco $32 50 le 1000, 3½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.
Graine de coton, $8 00 par ton.; oil cake de la campagne à $19.00 per long ton f. o. b.; de la ville $19 50 per long ton f. o. b.; farine de graine de coton à $19 50 per long ton f. o. b.; jobbing at depot $17 25 à 17 50; huile de coton crue 22½ à 23c le gallon ex-levée; huile raffinée 28 à 30.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.
(Nos cotes représentent le prix au gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE — Western $1 60 à 1 85.
PATATES DOUCES—California yams $1 75 à 2 25; spanish yams $2 25 à 2 50.
OIGNONS—De l'Ouest $2 75 à 3 00.
AIL—Importé 75c à $1 25 le paquet.
CHOUX—Louisiana $3 00 à 3 50 par crate.
CHOUCROUTE—St-Louis $6 50 à 7 00, Chicago $6 50 à 7 00.
HARICOTS — Choice Northern 2¾; Red kidney choice 3 à 3¼, New-York red kidneys 4; western white choice 3¼ à 3½; pois verts nouveaux 2½c. Cow peas clays $1 70 per bushel; high clay mixed $1 60; good clay mixed $1 50 à 1 55, low clay mixed $1 45 à 1 50; whippoorwill $1 60 à 1 65; red $1 50 à 1 60.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 10c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $2 50 à 3 00; canards $3 00 à 3 50; oies $4 00 à 5 00; dindes $14 00 à $18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50, poulets $2 50 à 3 00; canards $2 50 à 3 00; oies $3 50 à 4 00; dindes $9 00 à 12 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest 10 à 10½c; ceux de la Louisiane 10 à 10½.
SUIF — 5c la livre pour celui de la ville; 4c celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 18 à 21c la livre.
MIEL—Strained 40 à 45c le gallon.
LAINE—Burry 8 à 14c la livre; Louisiana clear 19 à 20; clear lake 21 c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au dessus 7 c; steer et peaux de vaches 30, 70 livres à 5½c; kips, 14 à 30 livres, 7c; peaux de veau 75c pièce.
PEAUX DE CAMPAGNE—Green salted 7½; dry flint 12½; dry salted 11c la livre; amaged green hides ⅓ off; damaged dry 1⅓ off.
PELLETERIE—Otter $2 00 à 4 25; castor (opened) $1 00 à 3 50 pièce; loutre 10 à 25 c. pièce; raccoons 10 à 35c.
PEAUX—Chevreuil 13 à 15c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c.
MOUSSE—Mêlée 1½ à 2c la livre; grise 1¼ à 2c noire 2¼ à 3c.
PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; common 10 à 15c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à —c.

MARCHANDISES DIVERSES.
TABAC EN FEUILLES—Lugs heavy 7¼ à 8¾c, light 6 à 7½; leaf 9 à 11¼, burly 6½ à 20.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05; Low medium 53 à 63c; Bright quarters and common 41 à 45 et 5's, 27 à 35c. Bright navy, 30 à 46c, fancy natural leaf 50 à 80c; one-cut chewing 30 à 67c; granulated smoking 33 à 60.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — de plus par baril. Pitch, $1 50 à —; goudron $3 25 à — le baril; $2 00 à — le demi-baril. Résine—D E et F $1 15, G $1 25; H $1 75; I $2 75; K $2 75; M —; N —; W G. —. Essence de térébenthine 47 c; jobbing 3 à 4c de plus le gallon.
TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots — Bagging, 1¾ livre 9 à 9¼c la varde; 2 livres 9½ à 9¾c; 2¼ livres, 10 à 10¾; bailing twine — à 15c la livre.
COTTON TIES—$1 15 net le paquet

CHARBON.
PITTSBURG—Détail—Famille 50c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $9 50 à 10 00 le ton; bateaux 35 c; steamers $4 50 la ton ne en gros 35 à 37c le baril.
ALABAMA—Pratt steam coal 40c le baril; Helena coal, pour familles, 55c; Splint coal 50c; Montevallo 60c. Pratts coal sur chars, par le L and N RR $3 50 le ton; Helena coal $3 75 le ton.

VINS ET LIQUEURS.
ALCOOL—Le gallon..........2 35 @ 2 37
BRANDIES—Du pays, le gal..........3 00 @ 3 50
Pêche—vieux, le gallon..........1 10 @ 1 25
Pomme..........2 35 @ 2 75
COGNAC—Importé — 1882, le gallon..........4 80 à —
1878..........5 50 @ —
1875..........5 75 @ —
1870..........6 50 @ —
1865..........7 40 @ —
1848..........12 00 @ —
Otard Dupuy & Co's Cognac
1882..........5 50 @ —
1870..........7 00 @ —
1854..........9 00 @ —
1848..........10 25 @ —
Bisquet, Dubouche &co. Cognac
1878..........4 50 @ —
1870..........5 50 @ —
1848..........9 00 @ —
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0|0 de preuve, par gallon..........1 05 @ 1 12
Ouest..........1 12 @ 1 15
Bourbon..........1 40 @ 3 50
Seigle..........1 50 @ 3 50
Ecosse, importé..........4 00 @ 4 25
Irlande, importé..........4 00 @ 4 25
Duffy's malt whisky, par caisse..........9 00
par gallon..........3 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon..........1 15 @ 1 18
Hollande, par gallon..........2 75 @ 2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom..........3 15 @ 3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse..........8 50 @ 9 00
Holland, par caisse..........7 25 @ 7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon..........48 @ 50
Zienfandel No 1, le gallon..........60 @ 65
Clarets importés — Ordinaire par baril..........57 00 @ 60 00
Clarets de famille, par baril..........65 00 @ 75 00
Clarets fins, le baril..........90 00 @ 175 00
Médoc, la caisse..........6 00 @ —
St-Julien, la caisse..........6 50 @ —
Margaux, la caisse..........7 00 @ —
Pontet Canet, la caisse..........10 00 @ —
Larose, la caisse..........12 00 @ —
Léoville, la caisse..........12 00 @ —
Chateau Laffite, la caisse..........28 00 @ —
Ordinaire, la caisse..........3 00 @ 305
Château Dillon, par cask..........125 00 @ —
Blanquefor, par cask..........105 00 @ —
Gilles Du Bau, par caisse..........7 50 @ —
VINS BLANCS—California, le baril..........40 00 @ 45
Importé, de famille, la bar..........65 00 @ 80 00
Importé, fin, la bar..........90 00 @ 175 00
Graves la caisse..........6 00 @ —
Sauternes, la caisse..........6 50 @ —
Haut Sauternes, la caisse..........10 00 @ —
Latour Blanche, la caisse..........18 00 @ —
Château Yquem, la caisse..........20 00 @ 30 00
Ordinaire, la caisse..........3 25 @ 3 50
Muscat, la caisse..........4 25 @ 6 50
Madère, Cette, le gallon..........1 00 @ 1 10
Madère, genuine fine, le gal..........3 50 @ 5 00
Madère, la caisse..........12 00 @ 25 00
Sherry, Cette, le gallon..........1 00 @ 1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon..........@ 10 500
Sherry, la caisse..........9 00 @ 25 00
Très vieux porto, la caisse..........6 00 @ —
CHAMPAGNE—Roderer Carte Blanche, qts. par douz..........27 00 @ —
Piper Heidsieck qu'ts par douz..........24 75 @ —
Moet & Chandon — Sillery Mousseux, par douz..........24 00 @ —
Cremant d'Ay, par douz..........28 00 @ —
Pinte, $2 00 en plus.
G. H. Mumm's & Co. Dry Versenay..........24 75 @ —
Extra Dry..........28 50 @ —
Drymonopole, Heidsick & Co par caisse, quarts..........30 00 @ —
Pints, par caisse..........32 00 @ —
Hy Cliquot—quts par douz..........24 00
pts 26 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.
YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1.$14 00 | Plank No 1.....$14 00
No 2..........13 50 | No 2..........13 00
No 3..........12 50 | No 3..........12 00
Scantling No 1. 13 50 | Flooring No 1.. 14 00
No 2..........12 00 | No 2..........14 00
No 3..........11 50 | No 3..........13 00
Ceiling No 1... 15 00 | Weath Bds No 1 13 00
No 2..........12 00 | No 2..........10 00
No 3..........9 50
Boards, No 1... 15 00 | Boards No 2... 12 50
No 3..........12 00 | No 4..........9 00

YELLOW PINE—DRESSED.
Flooring No 1.. 23 00 | Ceiling, No 1... 19 00
No 2..........16 50 | No 2..........14 00
No 3..........14 50 | No 3..........10 00
Weath Bds No 1 15 00 | Boards, No 1... 19 00
No 2..........12 50 | No 2..........16 50
Boards No 3... 12 50 | No 4..........12 50

CYPRESS—ROUGH.
Boards, No 1... 29 00 | Boards, No 2... 26 50
No 3..........19 00 | No 4..........14 00
No 5..........12 00 | No 6..........10 00
Dried Bds No 1. 34 00 | No 4..........17 00
No 2..........31 50 | No 5..........16 00
No 3..........29 00 | No 6..........13 00

WHARF TIMBER.
No 1..........9 | No 3..........
No 1..........8

MAHOGANY TIMBER.
No 1..........10 | No 3..........7
No 2..........9

CEDAR TIMBER.
No 1..........10 | No 3..........
No 2..........8

WALNUT LUMBER
No 1..........100 00 | No 2..........60 00
No 2..........90 00

OAK LUMBER.
No 1..........60 00 | No 3..........40 0
No 2..........50 00

SHINGLES.
No 1..........3 75 | No 3..........
No 2..........3 50

LATH
Per 1,000..........1 60

QUINCAILLERIE.
AXES—Hunt s..........@ 7 50
Collins'..........@ 7 50
Double bit..........15 00 @
AXLE GREASE—Frazer's..........5½ @ 6
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in..........7 00 @ 22 00
BRASS—Sheet par livre..........25 @
COTTON SCRAPERS..........2 75 @ 3 00
CHAINS—Trace..........35 @ 75
Ox, ⅜..........7 @ 8
COPPER—Roofing par livre..........22 @
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus..........18 @ 20
HOES—H. B. No 0 to 6..........3 50 @ 5 50
A. B. No 00 to 3..........3 50 @ 6 00
Lyndon's bright crown 00000 to 3..........4 00 @ 8 00
ROTARY HOES—Mallon's..........80 00 @
Avery's..........125 00 @
Stubble diggers..........60 00 @
HOLLOW WARE—Skillets..........@ 3 00
Anvils..........10 00 @ 12 00
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1..........2¼ @ 2½
Round, 1 to 1⅞ inches..........@ 2⅛
Painted..........4¼ @ 4½
Bands—Light, 3 to 6x⅛..........3 00 @ 3 25
Heavy, 3½ to 6x¼ inches..........2 75 @ 3 00
Hoops—1 to 2 inch..........3½ @ 4½
Sheet—No 10 to 14 G..........3 00 @
Galvanized, No 26 G..........7 50 @
Roofing..........@
Pig, per ton..........@
LEAD—Pig, par livre, 5¼c.
Sheet, par livre..........7 @
NAILS—10d, 60d basis..........2 75 @ 3 00
Cut spikes..........3 00 @
OAKUM—Navy..........7½ @
United States Navy..........9 00 @
Best..........10 00 @
OILS—Linseed, raw, par gallon..........@
Linseed, boiled..........@
Lard, No 1....c. Lard, winter..........
Cotton seed..........@
PAINTS—White lead, S. pure..........@
Red, painters', Sc. Red extra..........@
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1..........2 75 @ 5 00
Avery, steel..........4 50 @ 20 00
Avery, double shovels, wooden beams, net..........@ 2 75
Magnolia sweeps, all sizes, net..........2 75 @
Double plows, Allemon's, No ½ to 2, each..........37 50 @ 50 00
PLOW STEEL—5 to 12x¼ to 2|3
ROPE—Sisal, ½ in. and larger, basis..........@ 6
Manila..........8½ @ 10
Cotton, 5-16 et ¾..........13½ @ 14½
SPADES—Ames'..........15 @
Rowlands'..........11 50 @
SHOVELS—Ames'..........7 50 @
Rowlands'..........10 50 @
SWEEP IRON—7 to 12x¼ to 5|16 7 50 @
TIN—Roofing, 1x20x28 inches..........@
I. C. do..........15 00 @
1x14x20..........11 00 @
I. C., 1x14x20..........7 25 @
Block, par livre..........5 50 @
TURPENTINE—Par gallon..........23 @
VISES—Peter Wright's..........38 @
WIRE—Barbed fence, galvanized..........5 @ 5½
ZINC—Sheet par livre..........7½ @

MARCHÉ AUX BESTIAUX.
BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—
Choice fat par liv. gross..........4 @ 4½
fair to common..........3 @ 3½
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C. GRASS CATTLE—1re qualité, par tête..$20 00 @ 26 00
2me qualité, par tête..........$12 00 @ 18 00
Vaches communes et vieilles..........7 00 @ 10 00
VEAUX—1re qualité, par tête..........9 00 @ 10 00
2me qualité, par tête..........5 00 @ 8 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête..........9 00 @ 11 00
2me qualité, par tête..........6 00 @ 8 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross..........4 @ 4½
Fair Ouachita par liv. gross..........@
MOUTONS—Choice, par tête..........$2 50 @ 3 00
Fair, par tête..........1 00 @ 2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête..........60 00 @ 80 00
2me qualité, par tête..........20 00 @ 50 00

CHEVAUX ET MULETS.
Prix du Marché.
Chevaux communs..........$ 80 @ 125
Bons chevaux de trait..........125 @ 160
Chevaux de selle et de voiture..........175 @ 250
Mulets pour habitations sucrières..........180 @ 210
Mulets, qualité moyenne..........150 @ 180
Mulets pour coton..........125 @ 160
Mulets communs..........75 @ 125

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 10me jour de février 1886, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-après, intitulée dans le langage et avec les chiffres suivants, savoir: Lucie Huet Herbelin vs. Jules Herbelin.—No 16,536.—Sur motion de P. L. Fourchy, avocat de la demanderesse et sur la preuve fournie à la Cour à l'appui de la demande de la demanderesse la loi et le témoignage étant en sa faveur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré, le 4 février 1886, soit maintenant confirmé et rendu final, et, conformément, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Lucie Huet Herbelin et contre le défendeur Jules Herbelin, son époux, décrétant une dissolution de la communauté des biens et acquets, et une séparation de propriété entre elle et son dit époux. Il est en outre ordonné qu'il y ait jugement contre son dit époux, Jules Herbelin, le défendeur, pour la somme de deux mille cinquante piastres, avec intérêt légal du 19 avril 1879, jusqu'à parfait paiement et les frais du procès.
(Signé le 23 février 1886.)
W. T. HOUSTON, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nlle-Orléans, ce 13me jour de mars, de l'année dix huit cent quatre vingt-six.
CHAS. PARENT,
Deputé-Greffier.
18 mars—3f en dix jours.

FEUILLETON.

No 6. Commencé le 24 mars 1886.

PORTE CLOSE

—PAR—

F. Du Boisgobey.

I

(Suite.)

—Ce n'est pas une porte que vous me montrez là, reprit M. Miniac.

—Il y en a une derrière la plaque et le général nous a commandé de la boucher avec de la tôle, pour empêcher les courants d'air qui passaient à travers les fentes.

Il y eut un silence. Le cœur de Flavie battait à l'étouffer.

M. Miniac interrogea des yeux le docteur qui répondit par un signe d'approbation.

—Enlevez-moi ça, dit-il, et voyons où elle conduit, cette porte.

Flavie entra dans la chambre. Les ouvriers étaient déjà à la besogne. Le médecin et le juge de paix, occupés à les surveiller, ne la voyaient pas. Les domestiques s'étaient retirés. Il n'était resté que François qui lui tournait le dos et qui se permit de dire :

—Ce n'est pas la peine, monsieur le juge. Elle donne dans l'intérieur de la grosse tour.... et personne n'entre jamais là-dedans.... on n'en sortirait pas.... ce n'est qu'un trou entouré de murs de tous les côtés.

—Allez toujours! commanda M. Miniac. Je veux tout voir.

Les clous sautaient l'un après l'autre sous les pesées du ciseau manié par deux vigoureux compagnons. Encore un instant et la plaque allait tomber.

Flavie sentit que c'en était fait de son honneur. Ces gens allaient trouver dans la tour Alain de Trigavou. Ils n'auraient pas de peine à comprendre que surpris chez la baronne, il s'était caché là pour échapper au mari, et que le mari, sachant qu'il y était, l'y avait fait murer. Tout le pays allait savoir qu'il était son amant.

Elle prévoyait tout cela et cependant elle ne désespérait pas encore. Alain lui restait.

—Je serai perdue de réputation.... que m'importe? se disait-elle, pour s'encourager à payer d'audace. Du moins, ils ne pourront pas l'accuser d'avoir tué mon mari.

La plaque fut arrachée. Le juge ouvrit la porte et entra en même temps que le docteur. Le valet de chambre, armé d'un flambeau, les éclairait.

C'était l'instant suprême. Flavie s'attendait à voir paraître Alain, le revolver au poing; elle se précipita pour l'empêcher de tirer. Un meurtre de plus n'aurait fait qu'empirer la situation.

—C'est vrai, dit le juge de paix, il n'y a personne.

Flavie entra après lui et vit que la cachette était vide. Qu'était devenu Alain de Trigavou? Elle crut peut-être qu'il avait été emporté par le diable, car elle chancela et elle s'évanouit dans les bras du docteur Avangour.

II

Trois jours se sont passés. La première enquête est close; l'enquête qui s'ouvre immédiatement après la découverte d'un crime et qui n'a, le plus souvent, d'autre résultat que de constater les faits. Le Procureur de la République assisté par le juge de paix et par un juge d'instruction, a instrumenté pendant vingt-quatre heures, presque sans désemparer. Trente témoins ont été entendus, y compris Mme du Houlbecq et sa sœur.

La baronne, bouleversée par le tragique événement qui l'a faite veuve, n'a pu rien ajouter au récit qu'elle avait déjà fait et les magistrats, respectant sa douleur, ne l'ont pas longuement interrogée. Elle garde le lit dans la chambre de sa sœur qui n'a pas assisté au meurtre, qui ne l'a appris qu'après coup et qui n'a eu garde de dire la seule chose qu'elle sût. Il n'a pas été question de la cachette de la tour. Le juge de paix et le médecin, qui était là quand Mme du Houlbecq s'est évanouie, ont attribué sa défaillance à la fatigue et à l'émotion. Ils croient toujours que le général a fait poser la plaque pour préserver sa femme des courants d'air.

Quant à l'assassin, nul ne le connaît et même on n'a de soupçons sur personne. On en est venu à penser que le crime a été commis par un braconnier qui s'est vengé ainsi de quelque procès-verbal dressé contre lui par ordre du général, lequel était impitoyable pour les chasseurs pris sur ses terres.

Ce braconnier, on le cherche activement, mais on ne l'a pas encore trouvé. Et comme les recherches peuvent se prolonger beaucoup, en admettant qu'elles aboutissent, le juge a délivré au bout de deux jours un permis d'inhumer.

L'autopsie n'a fourni aucun éclaircissement utile. On a retrouvé la balle qui a tué M. du Houlbecq. C'est une balle ronde, du calibre d'un fusil de chasse. L'indice est trop vague et le cadavre ne parlera pas.

On a décidé que le général serait enterré provisoirement dans le cimetière de la petite commune de Trigavou, sauf à l'exhumer plus tard, pour le transporter à Paris, où les du Houlbecq ont, au Père-Lachaise, un tombeau de famille.

Sa veuve ne s'est pas opposée à cet arrangement et la cérémonie va avoir lieu.

Les domestiques et les fermiers du défunt sont rassemblés dans la cour d'honneur du château. Tous les propriétaires d'alentour, hobereaux et bourgeois, se sont fait un devoir d'accompagner à sa dernière demeure le voisin commode, le hardi compagnon de chasse, le châtelain hospitalier.

Le commandant Jugon, un vieil officier de marine en retraite, n'a pas manqué de venir rendre les derniers devoirs à l'ami qu'il a reçu le jour de la Saint-Hubert, dans son manoir de Lanvollon et qui l'a quitté, le soir, pour rentrer à Trigavou, sans se douter qu'il courait à la mort.

Dinan, ville de garnison, est trop loin pour que l'autorité militaire ait envoyé le détachement auquel a droit un général en retraite, commandeur de la Légion d'honneur.

C'est la brigade de gendarmerie du chef-lieu de canton qui rend les honneurs.

Le docteur et le juge de paix sont là. Mme du Houlbecq, trop souffrante pour paraître, les a priés de conduire le deuil et ils vont prendre place en tête du convoi.

Le cercueil, exposé sous la grande porte, se détache en noir sur la blanche façade du château.

Midi sonne et le triste cortège se forme.

Six tenanciers du châtelain de Trigavou enlevèrent le corps pour le porter à bras jusqu'à l'église, bâtie au milieu du cimetière, et on chemina vers le village, par un chemin tracé au milieu d'un bois dont les feuilles, flétries par l'automne, semblaient avoir pris le deuil. Un clair soleil de novembre dorait les troncs blancs des hêtres et les oiseaux, réchauffés par ce renouveau d'arrière-saison, chantaient joyeusement dans les branches.

Ce contraste entre la nature toujours vivante et l'homme qui meurt si vite touchait même les âmes peu poétiques des paysans bretons.

Il y avait des larmes dans tous les yeux.

Le curé attendait le corps sous le porche de l'église de Trigavou, trop petite pour contenir tous les assistants. Le service commandé devait se borner aux dernières prières qui furent bientôt dites, et la fosse n'était pas loin. Elle attendait, béante, à quelques pas de l'église. On l'avait creusée parmi les croix de bois et les humbles pierres sous lesquelles reposaient de pauvres laboureurs dont la pluie avait déjà effacé le nom.

C'était l'égalité provisoire, puisque le général devait reposer plus tard au Père-Lachaise, sous une belle chapelle funéraire, où dormait déjà son père, colonel et baron du premier Empire.

On se groupa autour du prêtre qui bénit la sépulture et en frôlant la bière descendue dans la fosse, les cordes grincèrent avec ce bruit lugubre qui semble un écho venu de l'autre monde.... le monde des morts.

M. Miniac aurait voulu prononcer, non pas une oraison funèbre, mais quelques mots pour rappeler les services militaires du défunt et louer ses qualités. Le docteur Avangour l'en avait empêché, jugeant qu'après la fin tragique et mystérieuse de M. du Houlbecq, un discours sur sa tombe eut été hors de propos.

On le pleurait. C'était assez.

Et comme le brave juge de paix insistait pour parler, M. Avangour lui avait dit à l'oreille :

—Songez donc que l'assassin est peut-être parmi ceux qui vous écouteraient.

Il était sceptique en diable, cet excellent docteur. Il pensait, à part lui, que les magistrats instructeurs faisaient peut-être fausse route et que pour découvrir le coupable, il fallait avant tout connaître la cause du crime. Cette *inconnue* n'était pas facile à *dégager*, comme disent les mathématiciens. Mais M. Avangour pensait qu'il n'était pas impossible d'y arriver. Observateur par état, raisonneur par tempérament, il se livrait, depuis la catastrophe à laquelle il avait presque assisté, à un travail intellectuel qui consistait à étudier le caractère des gens de l'entourage du général, à se rappeler leurs antécédents et à examiner les faits qui avaient précédé ou suivi l'événement, afin d'en tirer des conclusions.

Il n'apercevait pas encore la solution du problème, mais il entrevoyait déjà que ce meurtre inexplicable n'était que le dénouement d'un drame conjugal. Seulement, ce drame, il le cherchait là où il n'était pas, et le moment lui paraissait mal choisi pour émettre une opinion. Mieux valait cent fois laisser impunie la mort de M. du Houlbecq que d'accuser un innocent.

Après la triste cérémonie, les assistants sortirent du cimetière. Les uns s'en allèrent, douloureusement impressionnés; les autres, surtout ceux qui avaient été en relations suivies avec le général, se groupèrent sur la petite place de l'église, pour échanger des réflexions et des conjectures. C'est toujours ainsi, après un malheur imprévu. Chacun le commente à sa façon. Les chasseurs, à l'unanimité, accusaient, par esprit de corps, la malfaisante corporation des braconniers. Le commandant Jugon était moins affirmatif. Il rappelait à ses invités de la Saint-Hubert que M. du Houlbecq, après avoir dîné joyeusement, avait pris tout à coup la résolution de rentrer le soir même à Trigavou, quoiqu'il se fût engagé à chasser encore le lendemain. L'ancien marin était d'avis que le général devait avoir reçu, on ne savait par quelle voie ni à quel moment, une lettre qui le rappelait chez lui et que cette lettre ne pouvait lui avoir été envoyée que par un complice du meurtrier qui voulait l'amener à portée de son fusil.

Le juge de paix fit observer que, s'il en eût été ainsi, l'ennemi supposé de ce vieux soldat, qui n'avait pas d'ennemis, n'aurait pas attendu jusqu'au lendemain soir pour l'assassiner. Il l'aurait guetté sur la route de Lanvollon à Trigavou, et par une nuit obscure et pluvieuse, il aurait en toute facilité pour le tuer sans être vu.

Personne ne s'avisa de combattre ce raisonnement, et le brigadier de gendarmerie, qui s'était approché du groupe, déclara qu'il se faisait fort, à lui tout seul, de mettre la main sur le coupable; à quoi M. Miniac, qui le savait ambitieux et vantard, répondit en haussant légèrement les épaules, que cette arrestation vaudrait un bel avancement à celui qui l'effectuerait. Le brigadier n'osa pas insister, mais on vit bien, à son air, qu'il se proposait d'ouvrir, à lui tout seul, une enquête dont le résultat ne se ferait pas attendre.

Les causeurs finirent par se disperser. Les messieurs remontèrent dans leurs voitures pour regagner leurs résidences. Les paysans s'acheminèrent à pied vers les hameaux d'alentour et les domestiques prirent à travers bois pour rentrer au château.

Pierre Calorguen, resté un peu en arrière, salua le docteur et le juge de paix, qui remarquèrent tous les deux l'expression de son visage. Il n'avait plus sa physionomie rude; ses traits s'étaient comme détendus. Il se contenait, mais on voyait que la cérémonie l'avait violemment ému.

En voilà un qui aimait son maître! dit M. Miniac, en le suivant des yeux. Il lui devait tout et il poussait la reconnaissance jusqu'au fanatisme. Si le gredin qui a tué son ancien colonel lui tombait sous la main, il en ferait justice lui-même, je vous en réponds.

—Oui, murmura le docteur Avangour, c'est un brave garçon et je crois qu'il était très dévoué à M. du Houlbecq. Et pourtant....

—Quoi donc?

—Je vais bien vous étonner.... je crois qu'il est amoureux de la baronne.... amoureux sans le dire, bien entendu. Et elle ne se doute pas de la passion qu'elle a inspirée.

—Quelle idée!....et d'où vous vient-elle?

—Je l'ai surpris deux ou trois fois en contemplation devant les fenêtres de madame et quand il s'est aperçu que je l'observais, il s'est sauvé comme un voleur pris en flagrant délit. J'ai remarqué aussi qu'il a une façon de la regarder, quand il passe près d'elle....

—Diable! si c'était vrai, on pourrait croire que la jalousie l'a poussé à se débarrasser du mari.... mais je pense, mon cher docteur, que cet amour invraisemblable n'a jamais existé que dans votre imagination. Et je me garderai bien de faire part au juge instructeur de vos appréciations sur les sentiments intimes de ce pauvre Calorguen.

—Soyez tranquille, cher ami, je ne les confierai jamais à personne qu'à vous, car si je crois que les charmes de la baronne lui ont troublé la cervelle, je crois aussi qu'il est incapable de commettre un crime si lâche. Un soldat n'assassine pas et cet homme a bravement servi la France, avant de servir le général. La preuve que je ne doute pas de son innocence, c'est que je vais chez lui, de ce pas. Sa vieille mère est paralysée et il m'a prié d'aller la voir. La maisonnette qu'il habite est sur le chemin du château où j'ai laissé ma voiture. Je vais profiter de l'occasion. Voulez-vous m'accompagner?

—Impossible. C'est mon jour d'audience et j'ai tout juste le temps d'arriver à l'heure, car je suis venu à pied.

—Alors, au revoir, mon cher juge. Un de ces jours, j'irai vous faire une visite

Les deux amis se séparèrent, après avoir échangé une poignée de main.

M. Miniac ne se doutait guère que, par suite d'une rencontre qu'il ne prévoyait pas, il ne tiendrait pas son audience. M. Avangour s'attendait encore moins aux incidents qui allaient le déranger dans l'exercice de sa profession.

Il était de bonne foi ce brave docteur en protestant qu'il ne soupçonnait pas le garde-chasse, et s'il voulait s'arrêter en passant chez la mère Colorguen, c'était bien pour voir où elle en était de sa paralysie et pas du tout pour la questionner sur les faits et gestes de son fils.

Cette intéressante malade n'habitait point, comme les campagnards du voisinage, une chaumière malpropre, mal close et mal commode. Le général, en prenant possession du château, avait fait bâtir pour son garde préféré, un pavillon de bonne apparence, construit en briques et en pierres, au milieu d'un joli verger, planté de pommiers, un courtil, comme on dit en Bretagne, et il y avait installé Calorguen et sa mère, à quelques portées de fusil de son parc. Ils vivaient là, plus heureux que bien des riches, et les gens du voisinage enviaient leur sort.

Le docteur venait assez souvent visiter la mère et il connaissait parfaitement le chemin de la maisonnette. Elle était entourée de bois et on ne la voyait pas de loin. Mais il arriva tout droit à l'entrée du clos et il allait pousser la barrière, lorsqu'il aperçut une femme vêtue de noir, adossée à un gros arbre en delà et en dehors du verger. Cette femme ne l'entendait pas marcher, qu'il venait à contre-vent et elle ne se retourna point. Elle avait l'air d'attendre là quelqu'un.

—C'est étonnant comme elle ressemble de loin à Mme du Houlbecq, se dit Avangour. Mais ce n'est pas elle. Que viendrait-elle faire ici? Et d'ailleurs je l'ai laissée au lit, dans la chambre de sa sœur.

En vertu de ce raisonnement, le docteur passa outre, sans s'arrêter pour éclaircir un mystère qui ne l'intéressait pas. Il était pressé; la barrière était ouverte et il eut tôt fait d'arriver à la maisonnette où il entra sans frapper.

Il connaissait les êtres et il savait que la chambre de la malade était au rez-de-chaussée.

Il l'y trouva, sommeillant dans un grand fauteuil de paille, devant un feu de racines qu'attisait un enfant d'une douzaine d'années, assis près d'elle sur un escabeau.

La vieille ne se réveilla pas, mais le gamin se leva en apercevant M. Avangour, qui se mit à contempler ce tableau d'intérieur.

Le lit était au fond de la salle: un lit clos, à la mode bretonne, garni, en guise de rideaux, de volets qu'on ferme, la nuit, sur le dormeur, au risque de l'asphyxier. Pour le moment, ils étaient ouverts. On voyait les courtines en serge verte, les coussins en tapisserie—un cadeau de Vivette—empilés sur le traversin et, accroché au mur, un beau Christ en ivoire, entouré de branches de buis bénit.

Le pavé, les chenets, les vieux bahuts brillaient de propreté. Sur les hautes crédences, s'étageaient les faïences anciennes et les brocs d'étain qui reluisaient comme s'ils eussent été d'argent.

Tout respirait l'aisance dans cette salle, largement éclairée, où on dressait le couvert, près du lit de la mère, pour le repas du soir, et où le fils mettait ses armes au ratelier, au-dessus du manteau de la cheminée : son fusil double, sa carabine pour le loup et le sanglier, son revolver, son couteau de chasse et le sabre de cuirassier qu'il avait tiré du fourreau pour charger les Prussiens à Gravelotte.

Pierre et l'enfant couchaient à l'étage supérieur, mais Pierre était plus souvent dehors qu'au logis, tandis que l'enfant ne quittait guère la paralytique.

Ce garçonnet était le fils d'une cantinière et d'un brigadier d'artillerie, tué à Sedan. La mère, une Bretonne, était morte après la guerre, en rentrant au pays et Calorguen qui avait connu le père à l'armée, avait recueilli l'orphelin.

(*A continuer.*)